

La Ruche et le sociofinancement

Des mesures ciblées pour soutenir les PME du Québec
et le développement socioéconomique régional dans
une période de turbulences

Mémoire prébudgétaire

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026
du gouvernement du Québec

Présenté par

Frédéric Auger

Président-directeur général

La Ruche

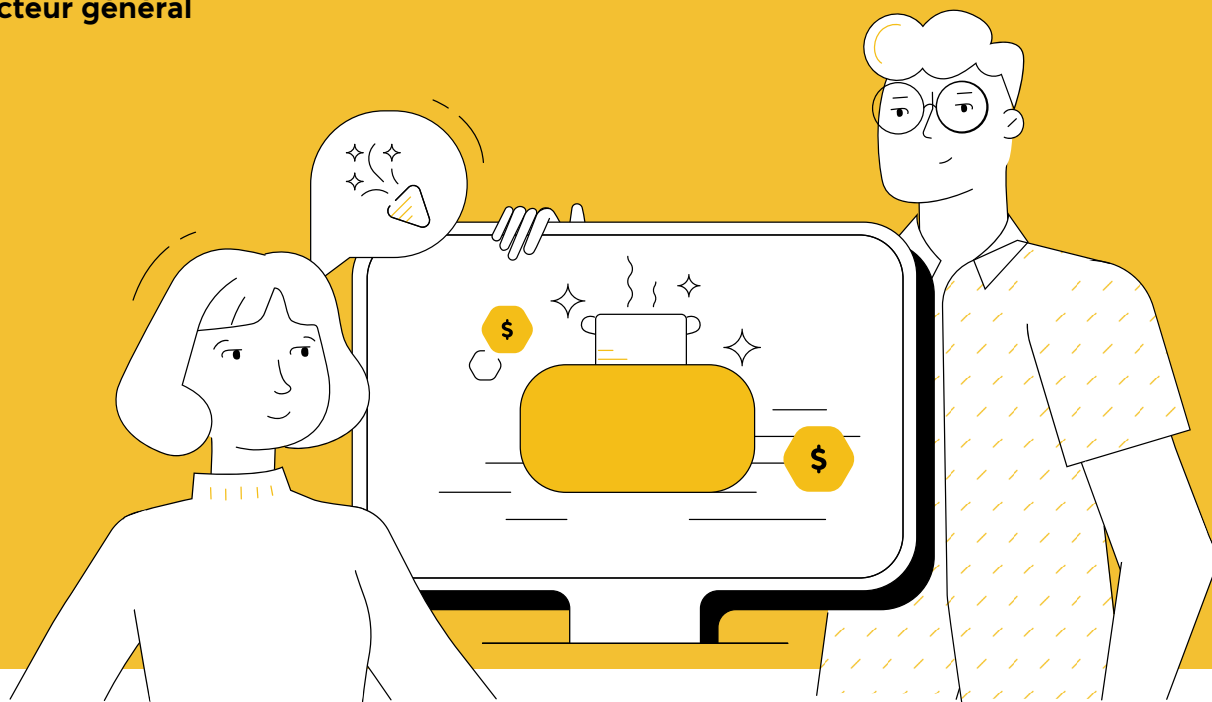


Table des matières

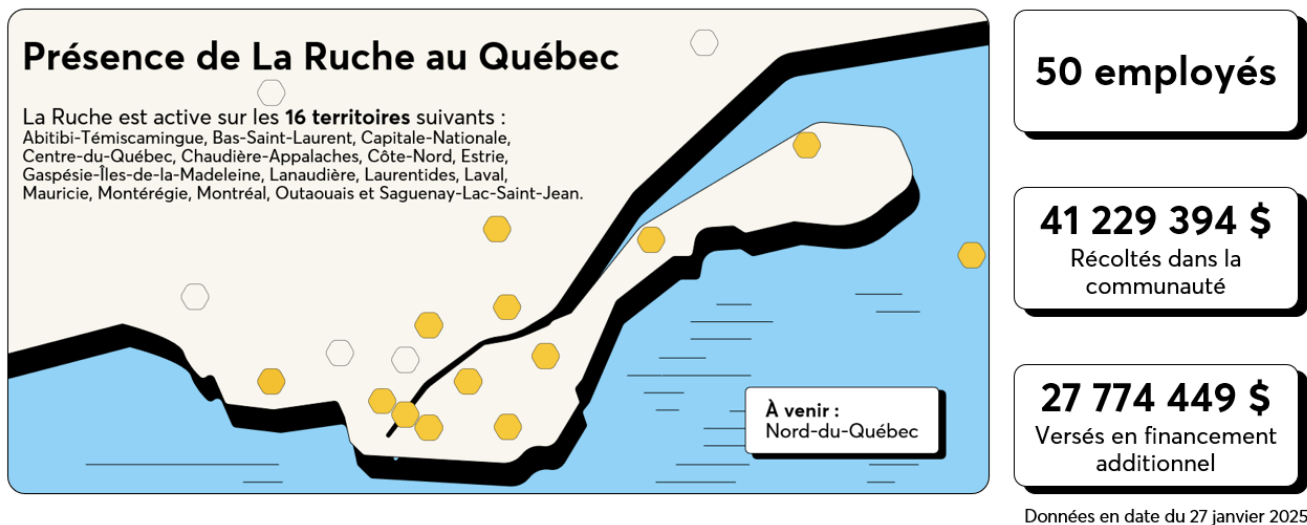
1. Introduction	3
2. Le sociofinancement	4
Le financement additionnel : une solution innovante propre à La Ruche	4
3. La Ruche en chiffres	6
Des retombées économiques importantes depuis 2013	6
La Ruche et le sociofinancement : des leviers pour optimiser le rendement de l'aide publique	7
4. Guerre commerciale Canada-États-Unis : des turbulences à venir pour l'économie québécoise	9
5. Soutenir l'achat local dans un contexte de guerre tarifaire	11
Le rôle du gouvernement du Québec pour la survie des PME québécoises	11
6. La Ruche : seule plateforme de sociofinancement à but non lucratif 100 % québécoise	13
Faire face à la compétition internationale en maintenant le financement existant	13
7. Le manque de financement 0 \$ - 100 000 \$ pour les petites entreprises québécoises	15
Soutenir les outils de financement existants à la portée des petites entreprises	15
8. Optimiser l'investissement public en répondant aux besoins des communautés	17
Le sociofinancement : un levier dans l'atteinte des objectifs des institutions publiques	17
9. Offrir aux entreprises en démarrage une nouvelle manière de se financer	19
10. Encourager les entreprises du secteur privé à créer des fonds d'appariement pour le sociofinancement	21
Mettre sur pied un crédit d'impôt pour les entreprises privées	21
11. Conclusion	22
Sommaire des recommandations	23
Annexe 1 Fonctionnement des campagnes d'achat local (CAL)	24

1

Introduction

La Ruche est une plateforme de sociofinancement québécoise soutenue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) du gouvernement du Québec depuis 2019. Sa mission est d'accompagner les entrepreneurs, les organisations et les citoyens d'ici à propulser des projets porteurs qui stimulent l'économie locale et la vitalité du Québec et de ses régions grâce au sociofinancement.

La Ruche est ainsi un outil de développement socioéconomique régional qui complète l'offre traditionnelle de financement public et privé. Inspirée des plateformes Web de sociofinancement à l'échelle internationale, La Ruche innove en créant un concept de sociofinancement de proximité dans lequel le financement des projets provient de la population et des communautés qui en bénéficieront. Elle se démarque grâce à sa structure d'organisme à but non lucratif (OBNL) 100% québécois, son accompagnement humain, sa présence régionale partout au Québec et son offre de financement additionnel dont bénéficient les régions.



La Ruche se réjouit de l'opportunité qui lui est offerte de participer au processus de consultations prébudgétaires 2025-2026.

Ce mémoire vise à présenter nos recommandations sur des enjeux clés, notamment l'importance d'utiliser le sociofinancement pour propulser les PME du Québec, encourager l'achat local et utiliser l'effet de levier économique que propose un outil comme La Ruche.

2

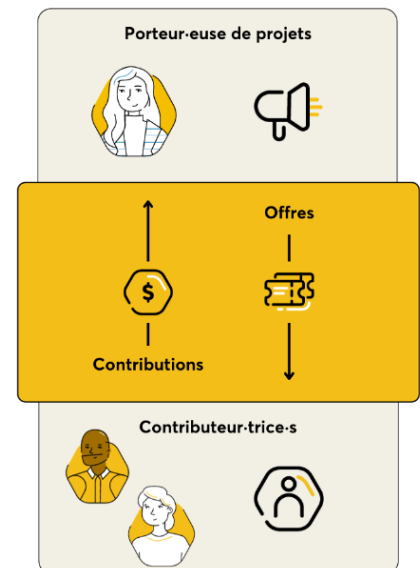
Le sociofinancement

Bien que le sociofinancement soit désormais reconnu mondialement, il demeure un concept encore nouveau. En effet, c'est un marché mondial estimé à plus de 300 milliards de \$ alors que les montants totaux levés en Amérique du Nord représentent un marché de 17 milliards de \$¹. C'est un outil de développement socioéconomique qui compte plus de 7 millions de campagnes annuellement à travers le monde.

Le sociofinancement permet en outre de récolter de l'argent à l'aide de multiples contributions faites par la population et des entreprises.

En échange, les contributeurs reçoivent une offre, comme un avantage/produit exclusif, un rabais significatif ou une expérience unique.

Les projets peuvent être portés par tout type d'organisation légalement constituée et peuvent permettre de financer un projet, tester le marché, mobiliser la communauté ou encore joindre un nouveau public. De plus, faire une campagne sur La Ruche permet d'avoir l'opportunité d'obtenir du financement additionnel sous forme de bourses, prêts ou subventions.



Le financement additionnel : une solution innovante propre à La Ruche

Le financement additionnel (ou fonds d'appariement) est une innovation de La Ruche qui permet la bonification de la campagne de sociofinancement grâce à des bourses ou des subventions exclusives à la plateforme. Cette bonification est conditionnelle à la réussite de la campagne qui doit répondre aux critères de sélection du partenaire (réponse à un besoin spécifique, projet cadrant dans sa mission, etc.). La Ruche, en collaboration avec plusieurs organisations, qu'elles soient du secteur privé, public ou



¹ SHEPHERD, M. (2023). «Crowdfunding Statistics: Market Size and Growth». [En ligne]

parapublic, s'allient pour offrir ces programmes de financement additionnel exclusifs aux porteurs de projets de la plateforme, un concept qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde, à notre connaissance.

En utilisant La Ruche et une campagne de sociofinancement pour créer un fonds d'appariement, le partenaire s'assure donc que le projet financé a le soutien de la communauté, qu'il existe une demande pour le produit ou le service et permet de financer uniquement une portion des coûts au lieu de la totalité, ce qui diminue les risques. La plateforme La Ruche est utilisée par le partenaire comme une étude de marché vivante et permet ainsi de créer une synergie entre les projets, les partenaires et la population.

Voici quelques fonds qui sont gérés par La Ruche et dont le succès est reconnu

 FONDS MOINS C'EST+	Projet qui vise à réduire les déchets à la source et à stimuler le réemploi des matières	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 50 000 \$ → En partenariat avec RECYC-QUEBEC
 FONDS MILLE et UN pour la jeunesse	Projet qui vise principalement les jeunes de 15-29 ans et qui répond à au moins un objectif du Plan d'action jeunesse 2021-2024	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 100 000 \$ → En partenariat avec Le Secrétariat à la jeunesse
 Fonds Empreinte positive	Projet qui vise à soutenir les initiatives d' éducation à la transition énergétique et climatique	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 100 000 \$ → En partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
 Fonds Horizons d'ici	Projet collaboratif qui vise à maximiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux du tourisme pour les collectivités	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 100 000 \$ → En partenariat avec le ministère du Tourisme
 Fonds Accès croissance	Projet qui vise à favoriser la réalisation de projets entrepreneuriaux d'entreprises en phase de forte croissance	→ Objectif de campagne doublé → Maximum 250 000 \$ → En partenariat avec le ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie

3

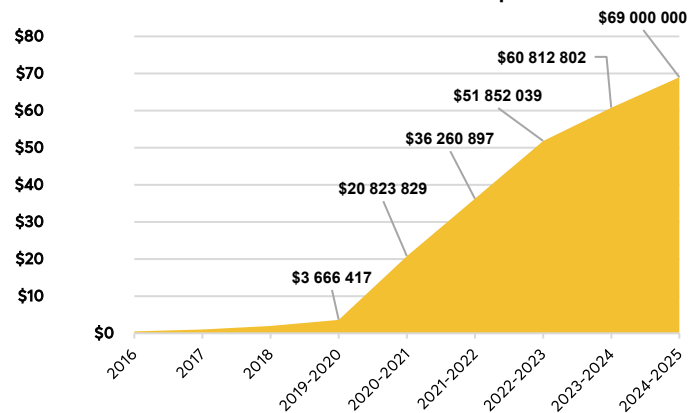
La Ruche en chiffres

Des retombées économiques importantes depuis 2013

Depuis sa création en 2013, c'est plus de 2 200 campagnes réussies qui ont permis de générer des retombées économiques de **près de 70 M\$** à travers l'ensemble des régions du Québec.

Depuis 2019, La Ruche a obtenu une aide financière à la mission du MEIE, ce qui a contribué à propulser les activités de l'organisation en plus d'accroître son impact. En effet, ce soutien a permis à l'organisation de s'implanter dans 16 régions du Québec au cours des 5 dernières années et à connaître une croissance de plus de 1400 %. C'est près de 180 000 contributeurs qui ont propulsé l'économie régionale du Québec dans les dernières années via des campagnes de sociofinancement sur la plateforme.

Retombées économiques mesurées par les campagnes de sociofinancement sur La Ruche depuis 2016



41 M\$

Récoltés en
sociofinancement



28 M\$

Versés en financement
additionnel



69 M\$

Retombées directes dans
les régions du Québec

La Ruche et le sociofinancement : des leviers pour optimiser le rendement de l'aide publique

En 2019, le MEIE misait pour une première fois sur La Ruche afin de répondre à ses objectifs de développement socioéconomique régional en lui octroyant un soutien de 3 M\$ sur 4 ans afin de soutenir son déploiement à travers le Québec. Cette entente a par la suite été renouvelée pour deux années supplémentaires jusqu'en mars 2025 (pour un total de 4 M\$).

En 2022, le MEIE a procédé à l'évaluation de l'efficience et de l'efficacité de l'aide versée au cours des dernières années. En plus des résultats spectaculaires quant à l'impact économique généré grâce à sa plateforme et son accompagnement, l'évaluation a entre autres démontré que La Ruche répond à un important besoin du milieu, a une forte cohérence avec les orientations du gouvernement du Québec en matière de développement économique local et permet une grande complémentarité avec l'offre de services disponible dans son écosystème. L'évaluation a également mis en lumière l'efficience de l'aide publique en termes de retombées mesurées.

Le soutien du MEIE de 4 M\$ a permis de générer plus de **56 M\$ en retombées économiques directes dans les régions** du Québec entre juin 2019 et mai 2024. Le soutien à la mission est essentiel afin de continuer à générer l'effet de levier économique que permet La Ruche.

Économie,
Innovation et Énergie
Québec 

4 M\$ du MEIE

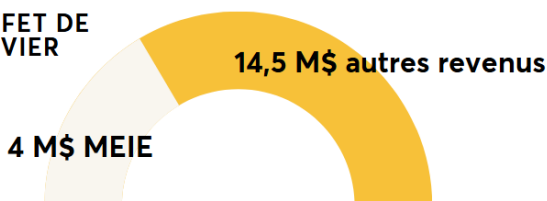


56 061 133 \$

Retombées économiques directes générées
dans les régions du Québec depuis 2019

3,63

EFFET DE
LEVIER



Revenus totaux 2019-2024 : 18,5 M\$

Ce soutien du MEIE a également facilité la conclusion de partenariats majeurs pour La Ruche, notamment avec Desjardins (soutien à la mission à long terme) et plusieurs autres ministères et acteurs régionaux. Les 4 M\$ investis par le MEIE dans la mission de La Ruche ont en outre permis de générer 14,5 M\$ en autres revenus pour l'organisation, donnant un effet de levier de l'aide publique de 3,63.

Enfin, La Ruche se démarque par un taux de survie des projets financés via sa plateforme mesuré à 98 % après 2 ans d'activité. Ceci s'explique notamment par le fait que le sociofinancement permet aux citoyens de financer directement des projets qu'ils jugent

pertinents, répondant ainsi à des besoins réels exprimés par les communautés et correspondant à leurs attentes. En testant la demande réelle sur le marché pour un produit ou un service avant son lancement, ce modèle réduit de façon significative les risques d'échec. De plus, en engageant les contributeurs dès le début, le sociofinancement crée un lien fort entre les porteurs de projet et leur public, transformant les contributeurs en ambassadeurs fidèles et en consommateurs engagés.

À titre comparatif, selon des données compilées par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du gouvernement du Canada, en moyenne 15 % des petites entreprises du secteur des services ne survivent pas après leurs deux premières années d'activité, alors que ce taux augmente à 44 % après 5 ans et 65 % après 10 ans².



Taux de survie mesuré après 2 ans d'une campagne sur la Ruche

² INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (2024). *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*. [En ligne]

4

Guerre commerciale Canada-États-Unis : des turbulences à venir pour l'économie québécoise

Être proactif pour protéger et renforcer dès maintenant notre économie en utilisant le sociofinancement

Le contexte économique nord-américain actuel pose d'importants défis pour les petites et moyennes entreprises (PME) du Québec. Le gouvernement du Québec devra trouver des solutions structurantes avec des effets immédiats pour les entreprises du Québec afin de répondre à cet environnement d'affaires incertain et potentiellement périlleux.

Tout d'abord, les récentes annonces économiques du président américain Donald Trump et les tensions géopolitiques qu'elles pourraient exacerber continuent d'inquiéter les acteurs économiques. L'annonce des menaces tarifaires avec le Canada risque de perturber les chaînes d'approvisionnement des PME québécoises dont beaucoup d'entre elles dépendent des exportations ou de l'importation de matières premières provenant de nos voisins du sud. Une augmentation soudaine des coûts commerciaux pourrait tout simplement mettre en péril leurs activités. De plus, avec un premier ministre canadien démissionnaire, un parlement fédéral qui ne siège pas pour voter des crédits budgétaires afin de soutenir les entreprises dans cette crise, le gouvernement du Québec doit se démarquer et être proactif afin de jouer un rôle clé en offrant un soutien ciblé pour aider les PME à surmonter ces défis et à maintenir leur rôle essentiel dans l'économie québécoise.

Dans ce contexte, les PME québécoises doivent impérativement adapter leurs stratégies pour renforcer leur capacité d'adaptation et leur résilience. Cela inclut notamment la diversification des marchés à l'échelle du Québec, la recherche d'alternatives locales pour leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'adoption de solutions numériques et innovantes pour améliorer leur efficacité opérationnelle.

Avec son effet de rendement de la dépense publique de 14, La Ruche est un partenaire indispensable pour le gouvernement du Québec afin de soutenir l'économie québécoise, d'améliorer le taux de survie de nos PME et de renforcer les chaînes d'approvisionnement locales dans cette période de fortes turbulences.

Recommandation 1

Utiliser la plateforme de La Ruche afin de créer un fonds d'appariement de 3 M\$ annuellement pour 3 ans afin de soutenir les PME québécoises touchées par les chocs économiques.

Ce fonds d'appariement permettrait de bonifier des campagnes de sociofinancement menées par des PME québécoises afin de renforcer leur capacité d'adaptation et de résilience en contexte de turbulences économiques.

La retombée économique directe de cette mesure est estimée à plus de 18 M\$ sur 3 ans grâce à la contribution de la population.



5

Soutenir l'achat local dans un contexte de guerre tarifaire

Le rôle du gouvernement du Québec pour la survie des PME québécoises

Dans le contexte de la guerre tarifaire avec les États-Unis, qui pourrait considérablement perturber les chaînes d'approvisionnement et augmenter le coût des importations, l'achat local se présente comme une solution stratégique pour le gouvernement du Québec, d'autant plus que chaque dollar investi dans les PME du Québec produit des retombées locales plus importantes qu'un dollar investi pour des compagnies étrangères. En favorisant les produits et services locaux, le Québec pourra réduire sa dépendance aux marchés étrangers et protéger les entreprises québécoises des fluctuations des politiques commerciales internationales. Cela permettra de renforcer la résilience de l'économie en encourageant notamment les circuits courts et en limitant l'exposition aux hausses tarifaires qui pourraient pénaliser les entreprises et les consommateurs.

Retombées locales pour chaque dollar investi par le gouvernement du Québec

La Ruche 3,24\$

PME 0,66\$

Multinationale 0,11\$

Géant en ligne 0,08\$

De plus, soutenir l'achat local stimule directement l'économie régionale et la création d'emplois au Québec. En investissant dans des campagnes sur La Ruche et en offrant des incitatifs aux PME pour privilégier les fournisseurs locaux, le gouvernement peut non seulement contrer les effets négatifs d'une guerre tarifaire, mais aussi consolider l'identité économique québécoise. Ce choix stratégique pourra contribuer à la prospérité de nos PME, réduire les risques liés aux conflits commerciaux internationaux et renforcer la souveraineté économique du Québec.

+ 50 %

**des achats en ligne
sur Amazon**

En 2023, les Québécois ont dépensé 17,8 milliards de dollars pour des achats en ligne, dont plus de la moitié ont été faits sur le site Amazon.

Dans les dernières années, le gouvernement du Québec a mis sur pied certaines mesures afin de soutenir le pouvoir d'achat des Québécois et Québécoises, notamment par la distribution d'un chèque de 500 \$ à une large part de la population pour compenser l'inflation. Cette mesure aurait pu être plus structurante si elle avait été ciblée afin de soutenir directement l'achat local, en investissant par exemple les sommes dans des programmes qui stimulent directement l'économie québécoise.

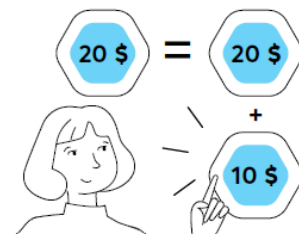
Avec son modèle de campagnes d'achat local (CAL) visant à soutenir les commerces des centres-villes et des petites artères commerciales, en collaboration avec ses partenaires municipaux et du développement économique, La Ruche se positionne ainsi comme une solution incontournable en matière de promotion à l'achat local. Ce modèle marie la campagne de sociofinancement à une bonification provenant du partenaire local, généralement une ville, le tout permettant d'offrir un pouvoir d'achat encore plus grand aux consommateurs qui choisissent d'encourager les commerces locaux. Avec plus de 200 campagnes d'achat local à son actif sur La Ruche depuis 2020, ce modèle a démontré sa pertinence et son efficacité afin de renforcer la vitalité des cœurs de villes et villages partout au Québec, permettant du même coup à des milliers de commerçants de générer plus de 20 M\$ en achat local.

L'avantage

Le montant versé par un-e contributeur-trice est bonifié par la participation de partenaires.

Exemple

Le montant payé est de 20 \$, mais le bon d'achat reçu est de 30 \$.



Recommandation 2

Utiliser la plateforme de La Ruche afin de créer un programme d'incitatif à l'achat local permanent doté d'une enveloppe de 5 M\$ annuellement.

Cette mesure permettrait de propulser des dizaines de campagnes d'achat local (CAL) dans l'ensemble des régions du Québec afin de bonifier les montants d'achat destinés aux commerces ciblés dans certaines villes et artères commerciales ou dans certains secteurs d'activités. L'expérience de La Ruche permet de démontrer l'effet d'entraînement immense que peuvent provoquer les CAL pour les petits commerces (voir annexe 1 pour mieux comprendre le fonctionnement des campagnes d'achat local).

La retombée économique directe de cette mesure est estimée à plus de 15 M\$ annuellement grâce à la contribution de la population.

30 M\$

Contributions de la population à l'achat local



15 M\$

Fonds d'appariement du gouvernement du Québec



45 M\$

Sommes injectées annuellement dans les commerces locaux

6

La Ruche : seule plateforme de sociofinancement à but non lucratif 100 % québécoise

Faire face à la compétition internationale en maintenant le financement existant

La Ruche est la seule plateforme de sociofinancement à but non lucratif entièrement dédiée au Québec. Ancrée dans les communautés, elle offre un modèle distinct qui met l'accent sur le soutien aux projets locaux, tout en favorisant l'engagement citoyen et l'économie régionale. Dans un contexte où les initiatives internationales dominent souvent le marché, il est essentiel de soutenir La Ruche pour préserver une plateforme qui reflète les valeurs et les besoins de la population québécoise. En investissant dans La Ruche, on renforce non seulement l'entrepreneuriat local, mais aussi la vitalité économique et sociale du Québec, notamment en accroissant les retombées économiques locales, les emplois ainsi que les revenus fiscaux locaux.

En s'alliant à une plateforme québécoise comme La Ruche, le gouvernement du Québec s'assure que les fonds collectés demeurent dans l'écosystème économique québécois, soutenant directement les entrepreneurs, les organisations et les projets locaux.

Taux de réussite des plateformes de sociofinancement	
...	...
 La Ruche	80 %
 ulule	79 %
KICKSTARTER	38 %
Moyenne mondiale :	Entre 22 et 40 %

Miser sur une plateforme 100% québécoise ancrée régionalement

En l'absence de La Ruche, une partie des fonds levés via des plateformes internationales comme Kickstarter serait perdue sous forme de frais de transaction et de commissions qui profitent à des entreprises étrangères qui ne sont pas ancrées sur le territoire, diminuant ainsi les retombées économiques au Québec.

De plus, une plateforme locale offre un ancrage culturel et linguistique, mobilisant davantage les citoyens autour de projets qui renforcent l'économie sociale. Sans ce type d'initiative locale, le Québec risque de passer à côté de millions de \$ en retombées potentielles et de manquer une occasion stratégique de renforcer son autonomie économique. En soutenant La Ruche, le gouvernement du Québec permettra non seulement de stimuler l'économie locale dans toutes les régions, mais encouragera également les entrepreneurs d'ici à utiliser un service 100% québécois au lieu des plateformes américaines et européennes existantes.

Bien que La Ruche ait grandement gagné en autonomie financière dans les dernières années en développant de nouvelles sources de financement et en confirmant l'engagement de Desjardins dans sa mission, celle-ci a plus que jamais besoin du soutien du gouvernement afin de maintenir son service dans l'ensemble des régions du Québec. En maintenant son soutien financier à la mission via le MEIE qui prend fin en mars 2025, le gouvernement s'assurera de soutenir la seule plateforme à but non lucratif 100% québécoise.

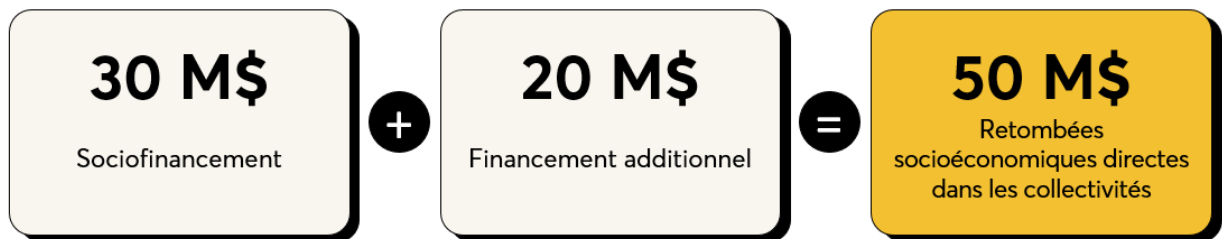
Évolution des revenus autonomes depuis 2020

...	...
2020-2021	15 %
2021-2022	24 %
2022-2023	34 %
2023-2024	38 %
2024-2025	42 %

Recommandation 3

Assurer la pérennité d'une offre de sociofinancement 100% québécoise en maintenant le soutien financier à la mission de La Ruche à hauteur de 1 million de \$ par année pour 3 ans afin que celle-ci puisse continuer à soutenir les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement économique local et régional.

En maintenant le soutien financier de La Ruche à hauteur d'un million de \$ par année pour les 3 prochaines années, le gouvernement du Québec s'assure de consolider un outil fondamental et indispensable pour le financement des petites entreprises du Québec. Ce soutien financier permettra de générer plusieurs millions en retombées économiques régionales au cours des prochaines années.



7

Le manque de financement 0 \$ - 100 000 \$ pour les petites entreprises québécoises

Soutenir les outils de financement existants à la portée des petites entreprises

Pilier fondamental de notre économie, les petites entreprises jouent un rôle structurant en matière de développement local et contribuent directement à la vitalité des collectivités sur l'ensemble du territoire. En décembre 2023, le Québec comptait 278 278 entreprises ayant au moins une personne employée, dont 271 889 petites entreprises (entre 1 et 99 employés). Celles-ci représentent donc la quasi-totalité des entreprises au Québec, soit 98 % des entreprises existantes³, représentant plus du tiers du PIB de l'économie et en moyenne 64 % des employés⁴. Bien qu'elles soient implantées et présentent en très grand nombre partout sur le territoire, elles font généralement face à des enjeux (notamment en matière d'accès au financement) qui fragilisent leur survie à court et moyen terme, souvent au bénéfice de grandes bannières étrangères et de multinationales délocalisées.

Les petites entreprises du Québec font face à un important manque de financement pour les montants allant de 0 à 100 000 \$, une tranche cruciale pour les phases de démarrage et de développement initial. Ce déficit s'explique en partie par la réticence des institutions financières traditionnelles à accorder de petits prêts en raison des coûts administratifs élevés et des risques perçus. Avec la hausse des taux d'intérêt, les petites entreprises trouvent également de plus en plus coûteux et complexe d'accéder au crédit bancaire. Sans un financement adéquat, il devient difficile pour ces entreprises de soutenir leurs activités courantes, de réaliser des projets de développement ou d'absorber des chocs économiques imprévus. Pourtant, ce type de financement est essentiel pour permettre aux entrepreneurs de lancer de nouvelles idées ou de développer de nouveaux services aux bénéficiaires des communautés. L'absence de solutions adaptées freine non seulement l'innovation locale et la création de nouvelles entreprises œuvrant dans les collectivités, mais nuit également au développement socioéconomique régional.

7 200

Nombre d'entreprises
qui ferment au Québec
chaque année

-32 %

Du nombre
d'entrepreneurs au
Québec depuis 1997

³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC [ISQ] (2023). *Nombre d'entreprises actives au Québec*. [En ligne]

⁴ JEAN-JACOBS, F., et J. NOREAU (2023). «Les petites entreprises : joueurs incontournables de l'économie québécoise», Point de vue économique, Desjardins, 16 janvier 2023. [En ligne]

Le nombre d'entrepreneurs en chute libre au Québec

En 1997, le Québec comptait plus de 197 000 entrepreneurs en activité. Ce nombre a chuté à 133 400 en 2021, reflétant une tendance préoccupante. Au niveau des entreprises en activités, c'est plus de 7200 entreprises qui ferment leurs portes chaque année seulement⁵. Cette situation rappelle l'importance pour le Québec de mettre en place des mesures visant à soutenir non seulement la création de nouvelles entreprises, mais aussi la pérennité des entreprises existantes. Des mesures ciblées, comme des fonds publics ou des partenariats avec des plateformes de sociofinancement comme La Ruche, sont nécessaires pour combler cette lacune et soutenir le développement des entreprises locales.

Le sociofinancement apporte ainsi un avantage considérable pour combler le manque de financement 0-100 000 \$, avec en prime la contribution financière des citoyens et l'appui des communautés, ce qui réduit la charge financière du gouvernement et des institutions tout en garantissant un marché pour les entreprises (via les promesses d'achat). Une stratégie gagnante pour tous qui augmente les chances de pérennité des entreprises et des initiatives locales.

Recommandation 4

Utiliser la plateforme de La Ruche afin de créer un fonds d'appariement 0-100 000 \$ de 2 M\$ par an pour 3 ans afin de soutenir le démarrage de nouvelles entreprises québécoises, leur consolidation ou leur transfert par le repreneuriat.

Cette mesure permettrait de combler le manque de financement disponible afin de soutenir le démarrage et la consolidation de petites entreprises québécoises ancrées localement ou le transfert d'entreprises existantes en stimulant le repreneuriat.

La retombée économique directe de cette mesure est estimée à plus de 12 M\$ sur 3 ans grâce à la contribution de la population.

⁵ TREMBLAY, D. (2024). «Le déclin du nombre d'entrepreneurs au Québec est préoccupant», Le Journal de Québec, 28 octobre 2024. [En ligne]

8

Optimiser l'investissement public en répondant aux besoins des communautés

Le sociofinancement : un levier dans l'atteinte des objectifs des institutions publiques

L'acceptabilité sociale des dépenses du gouvernement du Québec est un enjeu crucial pour assurer la légitimité et l'efficacité de ses investissements publics. Les citoyens s'attendent à ce que les fonds publics soient utilisés de manière transparente ainsi que pour des projets qui répondent véritablement à leurs besoins et préoccupations. Lorsque les dépenses sont perçues comme non alignées avec les priorités de la population ou comme mal ciblées, elles peuvent entraîner une perte de confiance dans les institutions publiques et des tensions sociales. L'acceptabilité sociale repose ainsi sur une approche participative où les citoyens, à travers des mécanismes comme le sociofinancement ou des consultations publiques, peuvent exprimer leur opinion et soutenir les projets qui les concernent directement. En s'assurant que les initiatives financées par l'État puissent répondre aux besoins des collectivités, le gouvernement favorise non seulement une gestion plus responsable des ressources publiques, mais renforce également le soutien de la communauté, essentiel à la réussite et à la pérennité des projets.

C'est d'ailleurs une force du sociofinancement qui joue un rôle clé dans l'amélioration de l'acceptabilité sociale des projets en permettant une validation directe de la part des citoyens. En finançant des projets sur des plateformes comme La Ruche, les citoyens expriment non seulement leur soutien financier, mais aussi leur adhésion à l'idée ou à l'initiative proposée. Ce mécanisme permet de s'assurer que les projets sont véritablement souhaités par la communauté avant leur lancement, réduisant ainsi le risque de rejet ou de mécontentement. De plus, les campagnes de sociofinancement favorisent la transparence et la communication, car les porteurs de projets doivent rendre des comptes aux contributeurs tout au long de leur démarche. Cette interaction directe renforce la confiance des citoyens dans les projets, et crée un sentiment d'appartenance et d'engagement collectif. En facilitant une approche participative, le sociofinancement assure que les dépenses publiques ou privées sont alignées avec les attentes de la population, augmentant ainsi l'acceptabilité sociale et le succès des initiatives. Avec son modèle unique, La Ruche permet ainsi d'atteindre des taux de réussite de projets parmi les plus élevés au monde.

Finalement, en permettant aux citoyens de contribuer directement à des initiatives, le sociofinancement valide l'intérêt populaire et crée un mécanisme de validation sociale avant

même que des fonds publics soient alloués. L'utilisation de cet outil par les différents ministères du gouvernement du Québec leur permettrait de déployer leurs ressources de manière encore plus efficace et efficiente, en concentrant leurs investissements sur des projets réellement porteurs et soutenus par la communauté, évitant ainsi le gaspillage de fonds publics dans des initiatives qui n'ont pas le consensus populaire ou répondent mal aux besoins des milieux dans lesquelles elles se déploient.

Recommandation 5

Reconnaître et appuyer le sociofinancement comme outil pour l'ensemble des ministères du gouvernement afin de démocratiser l'accès au financement de proximité et stimuler le développement socioéconomique local.

Cette mesure permettrait d'envoyer un signal clair à l'ensemble des ministères du gouvernement du Québec de la disponibilité du sociofinancement comme levier et outil incontournable pour stimuler et propulser les projets entrepreneuriaux et les initiatives locales dans l'ensemble des régions.

Recommandation 6

Reconduire les quatre fonds d'appariement existants dont l'enveloppe expire en mars 2025.

Cette mesure permettrait de reconduire et de consolider les fonds d'appariement existants (Fonds Mille et UN, Fonds Moins c'est plus, Fonds Empreinte positive et Fonds Horizons d'ici) afin de poursuivre la bonification de financement offerte aux projets s'adressant aux jeunes de 15 à 29 ans, aux projets innovants qui soutiennent la gestion des matières résiduelles, les projets de mobilisation, de sensibilisation et d'éducation ainsi que les projets collaboratifs en matière touristique.

Recommandation 7

Créer un nouveau fonds d'appariement dédié au secteur de la culture et des arts doté d'une enveloppe de 1 M\$ par année sur trois ans.

La Ruche est un partenaire tout désigné pour soutenir le ministère de la Culture et des Communications dans sa mission de contribuer à la vitalité, à la transmission, à l'accessibilité et au rayonnement de la culture québécoise. Avec un appariement suivant un ratio 1:1, soit un dollar provenant du fonds pour chaque dollar amassé auprès de la population, le gouvernement contribuera à répondre aux besoins auxquels l'industrie fait face, en plus de soutenir les projets culturels en démarrage ou émergents.

9

Offrir aux entreprises en démarrage une nouvelle manière de se financer

Depuis 2021, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a assoupli ses règles pour permettre aux plateformes de sociofinancement d'accueillir des campagnes en capital-investissement (Règlement 45-110). Les entreprises québécoises en démarrage peuvent désormais vendre des titres de leur entreprise, c'est-à-dire des actions et titres de créance, jusqu'à concurrence de 1,5 M\$ par année. Cette dispense vient ainsi ouvrir la voie à un nouveau mode de financement, notamment auprès des entreprises d'économie sociale par la vente de parts privilégiées et obligations communautaires.

Ce changement réglementaire permet donc aux citoyens d'investir directement dans des entreprises d'ici, avec un plafond de 2 500 \$ par investisseur, rendant ainsi le capital de risque ainsi que l'investissement social et communautaire plus accessible. Ce modèle innovant diversifie les sources de financement pour les entreprises, en réduisant leur dépendance aux institutions financières traditionnelles tout en validant l'intérêt du marché pour leurs projets. En démocratisant l'investissement, cette approche favorise une plus grande inclusion économique, permettant à un plus grand nombre de Québécois et Québécoises de participer activement au développement des entreprises locales. Ce type de financement joue un rôle essentiel dans le développement des entreprises au Québec, en leur offrant des ressources financières cruciales pour se développer, innover et répondre aux besoins exprimés par les communautés.

L'impact financier de cette nouvelle mesure est significatif, car elle offre un levier puissant pour la création d'entreprises et le développement des petites entreprises, qui peinent souvent, comme mentionné précédemment, à obtenir des montants de financement entre 0 et 100 000 \$. En facilitant l'accès au capital, ce modèle stimule l'innovation et l'entrepreneuriat, tout en favorisant la rétention des investissements au Québec. De plus, en multipliant les sources de financement, les entreprises réduisent leur vulnérabilité aux chocs économiques et améliorent leur résilience financière. À long terme, cette approche peut stimuler l'émergence de nouvelles entreprises et renforcer l'écosystème entrepreneurial québécois, tout en positionnant le Québec comme un leader en matière de financement participatif citoyen.

Cette nouvelle approche de financement représente une occasion unique pour le gouvernement du Québec de soutenir une initiative locale en s'associant avec La Ruche, la seule plateforme de sociofinancement à but non lucratif dédiée au Québec. En investissant dans une solution québécoise plutôt que de laisser ce nouveau type de financement

transiter par des plateformes étrangères, le gouvernement pourrait transformer La Ruche en un véritable outil public de développement socioéconomique, conçu pour et par le Québec

La Ruche a d'ailleurs eu la confirmation financière du Mouvement Desjardins afin d'amorcer les travaux de l'environnement numérique qui sera offert pour cette nouvelle solution de financement. L'appui du gouvernement du Québec dans cette démarche innovante est nécessaire afin de garantir son succès.

Recommandation 8

Octroyer un financement de 125 000\$ par année sur trois ans afin de développer et opérationnaliser le nouvel environnement numérique de La Ruche dédié au capital-investissement, aux parts sociales et aux obligations communautaires.

Cette collaboration entre le Mouvement Desjardins, le Chantier d'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, La Ruche et le gouvernement du Québec permettrait d'encadrer efficacement ce nouveau modèle de financement, en l'adaptant notamment aux réalités et aux priorités économiques du Québec. Plutôt que de voir des investissements quitter vers l'étranger, cette initiative garantirait que les capitaux investis restent au Québec et servent directement à soutenir l'entrepreneuriat local, social et communautaire. En intégrant La Ruche dans ses stratégies économiques, le gouvernement se doterait ainsi d'un levier puissant pour stimuler l'innovation locale, consolider le financement des petites entreprises en démarrage et renforcer l'autonomie financière des entrepreneurs québécois.

10

Encourager les entreprises du secteur privé à créer des fonds d'appariement pour le sociofinancement

Mettre sur pied un crédit d'impôt pour les entreprises privées

Dans un contexte où le développement économique et social repose de plus en plus sur la collaboration entre les secteurs privé, public et communautaire, l'idée d'offrir un crédit d'impôt pour les dons d'entreprises privées à des organismes à but non lucratif (OBNL) se révèle être une solution gagnante pour stimuler le développement local et l'engagement communautaire. En particulier, l'utilisation d'une plateforme de sociofinancement comme La Ruche pour canaliser ces dons vers des programmes de financement additionnel pourrait générer des bénéfices significatifs, tant pour les entreprises que pour les communautés locales.

Un crédit d'impôt serait susceptible d'encourager les entreprises privées à mettre sur pied des fonds en leur offrant une incitation fiscale concrète. En dirigeant ces dons vers des programmes de financement additionnel sur La Ruche, cela permettrait de maximiser l'impact de chaque dollar investi. Cette dynamique contribue ainsi à renforcer les initiatives locales et à faire émerger des projets ayant un impact direct sur la communauté, ce qui profite également aux entreprises elles-mêmes, notamment en termes de reconnaissance et d'acceptabilité sociale.

En mettant en place un crédit d'impôt pour les entreprises qui souhaitent créer des fonds de programmes avec La Ruche, le gouvernement du Québec peut maximiser l'impact des fonds publics tout en réduisant son propre coût d'intervention. Plutôt que de financer entièrement des initiatives, ce mécanisme incite les entreprises privées à contribuer directement aux projets locaux, partageant ainsi la responsabilité du financement entre la population, le gouvernement et les entreprises elles-mêmes. Chaque dollar dépensé par le gouvernement sous forme de crédit d'impôt génère un effet de levier significatif, car il encourage des investissements privés qui auraient autrement été inexistants. De plus, en validant l'acceptabilité sociale des projets grâce au sociofinancement, le risque de financer des initiatives non désirées ou inefficaces est considérablement réduit, augmentant ainsi l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques. Ce partenariat public-privé renforce l'écosystème entrepreneurial tout en diminuant la pression sur les finances publiques.

Recommandation 9

Stimuler l'investissement local par un crédit d'impôt innovant

Le gouvernement du Québec devrait instaurer un crédit d'impôt destiné aux entreprises qui contribuent à des fonds et programmes via La Ruche, afin de dynamiser l'économie locale et renforcer le soutien aux initiatives communautaires. Ce mécanisme fiscal inciterait les entreprises à investir dans des projets locaux tout en partageant la charge financière avec le gouvernement.

11

Conclusion

La Ruche et le sociofinancement sont des outils de développement socioéconomique éprouvés qui sont à la disposition du gouvernement pour générer des retombées positives dans toutes les régions du Québec. Financée depuis 2019 par le MEIE et soutenue par des partenaires stratégiques comme Desjardins, La Ruche est un acteur clé pour optimiser le rendement de l'aide publique et atteindre les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement socioéconomique.

Avec un modèle unique au monde (ancrage régional, accompagnement personnalisé, création de fonds d'appariement, etc.) et des retombées économiques régionales de plus de 56 M\$ depuis 2019, la plateforme de La Ruche se positionne enfin comme une solution puissante pour soutenir les PME d'ici dans le contexte économique actuel et pour propulser des initiatives locales structurantes dans toutes les régions du Québec.

Sommaire des recommandations

Recommandation 1 : Utiliser la plateforme de La Ruche afin de créer un fonds d'appariement de 3 M\$ annuellement pour 3 ans afin de soutenir les PME québécoises touchées par les chocs économiques.

Recommandation 2 : Utiliser la plateforme de La Ruche afin de créer un programme d'incitatif à l'achat local permanent doté d'une enveloppe de 5 M\$ annuellement.

Recommandation 3 : Assurer la pérennité d'une offre de sociofinancement 100% québécoise en maintenant le soutien financier à la mission de La Ruche à hauteur de 1 million de \$ par année pour 3 ans afin que celle-ci puisse continuer à soutenir les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement économique local et régional.

Recommandation 4 : Utiliser la plateforme de La Ruche afin de créer un fonds d'appariement 0-100 000 \$ de 2 M\$ par an pour 3 ans afin de soutenir le démarrage de nouvelles entreprises québécoises, leur consolidation ou leur transfert par le entrepreneuriat.

Recommandation 5 : Reconnaître et appuyer le sociofinancement comme outil pour l'ensemble des ministères du gouvernement afin de démocratiser l'accès au financement de proximité et stimuler le développement socioéconomique local.

Recommandation 6 : Reconduire les quatre fonds d'appariement existants dont l'enveloppe expire en mars 2025.

Recommandation 7 : Créer un nouveau fonds d'appariement dédié au secteur de la culture et des arts doté d'une enveloppe de 1 M\$ par année sur trois ans.

Recommandation 8 : Octroyer un financement de 125 000\$ par année sur trois ans afin de développer et opérationnaliser le nouvel environnement numérique de La Ruche dédié au capital-investissement, aux parts sociales et aux obligations communautaires.

Recommandation 9 : Stimuler l'investissement local par un crédit d'impôt innovant.

Annexe 1

Fonctionnement des campagnes d'achat local (CAL)

OBJECTIF

Favoriser l'achat local en bonifiant le pouvoir d'achat des contributeurs à des commerces locaux via des campagnes de sociofinancement.

CONCEPT

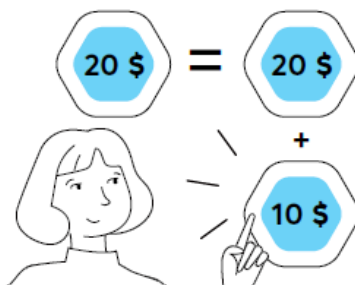
Dans le cadre d'un effort afin de dynamiser les cœurs de villes et villages et de soutenir l'achat local, une enveloppe globale de 5 M\$ par an sur trois ans, serait allouée pour soutenir des campagnes de sociofinancement portées par des acteurs de développement économique locaux comme des SADC, des villes, MRC, etc. La structure d'appariement du fonds permettra aux consommateurs de bénéficier d'un montant additionnel de 50 % lors de l'achat d'un certificat ou d'une carte cadeau à dépenser exclusivement dans les commerces locaux identifiés.

L'avantage

Le montant versé par un-e contributeur-trice est bonifié par la participation de partenaires.

Exemple

Le montant payé est de 20 \$, mais le bon d'achat reçu est de 30 \$.



BÉNÉFICES

Gouvernement : contribue à des projets qui ont le soutien de la population dans toutes les régions du Québec et encourage l'achat local pour des commerces de proximités.

Commerces : développent un nouveau projet entrepreneurial ou adaptent leurs produits, leurs services et/ou leurs structures pour répondre aux nouvelles exigences du marché, et ce, grâce aux contributions des citoyens et à la bonification du MEIE.

Citoyens et citoyennes : soutiennent l'achat local et encouragent directement des entrepreneurs québécois en prenant part à des projets et commerces qui ont un impact fort dans leur communauté.

IMPACTS

Une initiative d'achat local de 5 M\$ par année permettrait de générer des dizaines de campagnes de sociofinancement et toucher des milliers de commerces locaux. Avec un appariement à 50 %, l'impact mesuré serait de l'ordre de 45 M\$ sur trois ans directement injectés dans les commerces du Québec.